



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
Département du territoire

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

N^oréf. : GZU/IGA/791/09

Diffusion

M. Pagani
Mme Salerno
MM. Tornare
Mugny
Maudet
Moret
Burri
Aegerter
Machereff
Mmes Charollais
Cerda
MM. Krebs
Lévrier
Zagato
Emeterio
Thierrin
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers et documentation
MiS

PR-694 III

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 6 octobre 2009

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le 14 OCT. 2009
Séance CA du:
Décision:
À traiter par:
Copies:

Concerne : **Crédit de 86 000 F destiné à la fourniture des lampes à incandescence du cordon lumineux de la rade**

Monsieur le Maire,

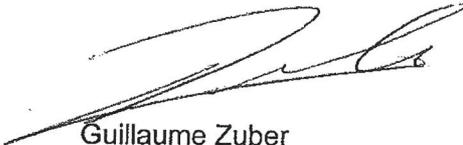
Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 16 septembre 2009, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux :

- Service de l'énergie
- Surveillance des communes, secteur des finances communales

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Sauf remarque des départements ou services susmentionnés, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Date réelle d'affichage : 24 septembre 2009
Date légale d'affichage : 24 septembre 2009
Fin délai référendaire le : 3 novembre 2009

AR-791.doc